Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 029-212901458-20260703-DEL059_2026-DE

COMMUNE DE CONFORT-MEILARS
(FINISTERE)
EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Exprimés : 15

L'an deux mil vingt-six, le trois juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de CONFORT-MEILARS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Patrick LE DRÉAU, Maire.
Date de convocation : 29 juin 2026.
Présents : tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de M. Rodolphe BIELINSKI ayant donné procuration à Mme Mathilde CONTY, M. Marc SAVINA ayant donné procuration à M. Samuel PERENNOU, M. Romain GOURLAY ayant donné procuration à Mme Cécilia JAFFRY.
Secrétaire : Mme Mathilde CONTY.

N° 2026/059 Création d'un emploi non permanent d'agent d'entretien

L'agent actuellement chargé de l'entretien des salles municipales travaillera à 50% au lieu de 80% à compter du 1er septembre 2026.

Suite à une réorganisation des plannings des agents de l'école et de l'entretien il est proposé de créer l'emploi d'agent d'entretien à temps non complet pour 8 heures hebdomadaires soit 0.228 équivalent temps plein (ETP).

L'agent sera recruté au plus tard au 1er septembre 2026 en contrat à durée déterminée pour une année renouvelable, sur le grade d'adjoint technique territorial.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- DÉCIDE, à compter du 1er septembre 2026 de créer un emploi non permanent d'agent d'entretien à temps non complet pour 8 heures hebdomadaires soit 0.228 équivalent temps plein (ETP).

MAIRIE DE CONFORT-MEILARS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
29790 FINISTÈRE

Certifie exécutoire dès transmission
en Préfecture
Date de publication en Mairie

Pour copie conforme
Le Maire,
Patrick LE DRÉAU